



Procès-verbal d'une séance du conseil d'établissement  
de l'école de l'Étoile-du-Nord tenue  
au 3220, rue de la Galaxie, Québec (Québec) G3E 0K2  
le 25 septembre 2023, de 19 h à 21 h 25

Sont présents :

- Mme Dominik Arpin Bertrand, enseignante
- Mme Andréanne Bouchard Lefebvre, parent
- M. Serge Bourdeau, enseignant
- M. Yvon Boudreault, représentant du Club Optimiste
- Mme Lyne Montour, représentante équipe
- Mme Ginette Dion, responsable du SDG
- Mme Nathalie Dufour, enseignante
- Mme Chantal Ferland, parent
- Mme Marie-Michelle Gagnon, parent
- Mme Chantal Levasseur, directrice
- M. Jocelyn Pleau, représentant des Chevaliers de Colomb
- Mme Julie Anne Saucier, parent
- Mme Marie-Ève Giguère

### **Parole au public**

Madame Eve-Marie Tremblay nous rapporte des commentaires lus sur Facebook concernant l'école, plus précisément concernant la volonté d'en faire une école vivante. Les commentaires qui ressortent faisaient mention du fait que l'école est jeune et qu'il faut lui laisser le temps d'évoluer. Les parents réclament aussi plus d'activités parascolaires ou autres activités. Mme Tremblay se questionne sur l'évolution de la cour d'école, lieu qui pourrait permettre de créer des liens (par les activités qu'on pourrait y tenir) entre les parents et les élèves. Mme Dufour mentionne qu'en raison des moyens de pression, il est plus difficile de créer des activités parascolaires actuellement. Mme Levasseur a fait des vérifications auprès des autres écoles pour voir les possibilités d'offrir des activités sportives parascolaires comme le basket-ball ou le volley-ball. Mme Dion souligne qu'il est difficile de faire des activités parascolaires à l'école lorsque le gymnase est déjà mobilisé par les nombreux enfants fréquentant le service de garde, autant le midi qu'en fin de journée.

#### **1. Mot de bienvenue**

Mme Levasseur souhaite la bienvenue et présente les membres.

#### **2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Mme Levasseur fait la lecture de l'ordre du jour.

**IL EST PROPOSÉ** par Mme Arpin-Bertrand que l'ordre du jour soit adopté avec la modification suivante :

- Ajout au point 14 : Information des membres de la communauté  
**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

CE : 2023-2024-01-02

### **3. Suivi et adoption du procès-verbal de la réunion du 12 juin 2023**

**IL EST PROPOSÉ** par Mme Saucier que le procès-verbal de la réunion du 12 juin 2023 soit adopté.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

### **4. Élections**

CE : 2023-2024-01-03

Mme Levasseur explique le rôle de la présidence et de la vice-présidence.

- A) Mme Saucier est élue par acclamation au poste de présidence.
- B) Mme Ferland est élue par acclamation au poste de vice-présidence
- C) Mme Cyr est élue par acclamation au poste de secrétaire
- D) Membres de la communauté :
  - M. Boudreault, du Club Optimiste, est élu par acclamation en tant que membre de la communauté.
  - M. Pleau, des Chevaliers de Colomb, est élu par acclamation en tant que membre de la communauté.

CE : 2023-2024-01-04

### **5. Proposition de calendrier des réunions**

Mme Saucier présente le calendrier des réunions.

**IL EST PROPOSÉ** par Mme Dufour que le calendrier des réunions soit adopté.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

CE : 2023-2024-01-05

### **6. Modifications des tarifs au service de garde**

Mme Dion présente les modifications aux règles de régie interne.

- Les frais de garde lors des journées pédagogiques sont de 15,75 \$ par jour.
- Le tarif pour une journée régulière (deux périodes ou plus par jour) est de 9,20\$.
- Les tarifs à la période pour le préscolaire et pour le primaire sont maintenant :

	<b>Préscolaire</b>	<b>Primaire</b>
- Avant la classe	3,30 \$	3,05 \$
- Midi	7,02 \$	3,81 \$
- Dépannage préscolaire	2,95 \$	

(58 min en attendant: la grande sœur/frère/parent)		
- -Après la classe	7,63 \$	7,63 \$

- Les frais de retard, entre 17 h 46 et 18 h, seront de 14,82 \$ par famille. Après 18 h 01, le coût sera de 22,24 \$ par famille pour chaque fraction entamée de 15 minutes de retard.
- Les frais de garde à la période pour les élèves sporadiques sont de 3,05\$ de l'heure.
- Les frais admissibles pour l'impôt sont les suivants :
  - Frais de garde pour les élèves présents lors des journées pédagogiques : 9,20\$
  - Frais de garde pour la partie du tarif des journées pédagogiques qui exige le tarif régulier : 6,55\$

**IL EST PROPOSÉ** par Mme Dufour que les règles de régie interne du SDG soient approuvées.

ADOPTÉES À L'UNANIMITÉ

CE : 2023-2024-01-06

## 7. Sorties SDG lors des journées pédagogiques

Mme Dion propose le calendrier des activités et des sorties pendant les journées pédagogiques au service de garde. L'augmentation des coûts de transport est relevée. Considérant le souci des membres du conseil d'établissement à proposer des activités intéressantes, mais à un coût raisonnable. Plusieurs propositions sont effectuées pour soutenir les parents et viser une grande participation à ces activités. Les membres du conseil proposent pour le moment de présenter les activités prévues jusqu'en novembre aux parents, en mentionnant les prix aux parents.

Il est proposé par Mme Ferland d'approuver la planification des activités et sorties au service de garde lors des journées pédagogiques jusqu'en novembre.

Mme Dion travaillera sur une planification tenant compte des commentaires émis pendant l'échange à la prochaine rencontre du conseil d'établissement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CE : 2023-2024-01-07

## 8. Projet entrepreneurial

Mme Dion nous mentionne que Mme Perron, éducatrice au SDG, désire avoir l'appui des membres du CÉ concernant un projet entrepreneurial qu'elle désire réaliser avec son groupe d'élèves. Le projet consiste à confectionner des cartes, des décorations par les élèves et d'en faire la vente. Les profits serviront à couvrir leurs frais et une partie des profits seront versés au projet de notre cour d'école.

**IL EST PROPOSÉ** par M. Bourdeau que le projet entrepreneurial soit approuvé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

## **9. Guide des parents 23-24**

Mme Levasseur nous présente la nouvelle version du Guide des parents de l'école. Le conseil propose qu'une description des cycles soit intégrée au début du document. Les membres du conseil soulèvent leur préoccupation concernant la sécurité des enfants aux abords de l'école. En effet, plusieurs comportements dangereux et malheureux sont observés par les parents venant reconduire leur(s) enfant(s).

Mme Levasseur propose de demander une présence policière plus importante. Mme Levasseur rappelle aux membres que la ville a annoncé l'ajout d'un dos d'âne sur la rue de l'Apogée et d'une traverse de piétons devant l'école, sur la rue de la Galaxie. Ces installations sont souhaitées rapidement. Mme Saucier propose de discuter de ce point avec le conseiller municipal, M. Verret.

À la page 15, on recommande d'uniformiser le texte en s'adressant toujours aux mêmes interlocuteurs.

Mme Levasseur explique que la politique alimentaire de l'école correspond aux nouvelles orientations proposées dans le cadre de la nouvelle politique au sein du Centre de service. En effet, les aliments bons pour la santé et sans présence d'allergènes sont acceptés. Puisque la politique de l'école a été revue l'an dernier par le conseil, Mme Levasseur recommande de poursuivre avec les mêmes orientations déterminées l'an dernier.

## **10. Présidente**

Mme Saucier explique l'avancement des démarches entreprises auprès de la fondation Monique-Fitz-Back pour doter l'école d'un espace de classe extérieure.

## **11. Enseignants**

Les enseignants mentionnent que certains comités de l'école sont malheureusement en pause, considérant les moyens de pression exercés dans le cadre de la négociation collective des enseignants.

Les parents et les élèves ont mentionné leur appréciation et leur satisfaction de venir rencontrer les enseignants lors de l'accueil « 4 à 6 » avant la première journée de classe. Cette attention rassure les enfants et les parents de façon importante.

## **12. Direction**

### **A) Mandat du CE – la loi**

Mme Levasseur présente le document Formation obligatoire pour les membres d'un conseil d'établissement. La présidente demande aux membres de compléter les différents éléments de formation avant la prochaine rencontre du conseil d'établissement. Un document signé par chaque membre devra être remis à la direction.

**B) Liste des membres du CÉ**

Mme Levasseur dépose la liste des membres du CÉ. Certaines corrections sont à apporter.

**C) Dénonciation du conflit d'intérêts**

Mme Levasseur présente le document de Déclaration d'intérêts d'un membre du conseil d'établissement. Chaque membre doit compléter et signer le document.

**D) Le budget du CÉ**

Mme Levasseur présente le budget du conseil d'établissement pour l'année 2023-2024. La présidente propose de discuter à la prochaine rencontre du conseil des éléments pouvant être supportés financièrement par le CÉ.

**E) Les règles internes du CÉ**

Mme Levasseur propose d'utiliser le document « Règles de régie interne » approuvé en septembre 2022 par le CÉ. Les membres sont en accord avec cette proposition.

**F) Portrait de l'école**

Mme Levasseur mentionne que les 16 locaux de classe de l'école sont utilisés. Une augmentation d'une vingtaine d'élèves est mentionnée comparativement à l'an dernier. En juillet 2023, l'information suivante est arrivée : la demande d'agrandissement de 10 classes effectuée à l'automne 2022 pour notre école n'a pas été retenue par le MEQ. Ce sujet sera à nouveau discuté à la prochaine rencontre.

**G) Les sorties éducatives**

Mme Levasseur mentionne que les sorties en milieux culturels sont également touchées par les moyens de pression des enseignants. Nous suivrons ce dossier à chaque rencontre.

**H) Comité cour d'école**

Mme Levasseur mentionne qu'un membre de la communauté a offert de son temps pour aider à la réalisation de la cour d'école. Mme Lefebvre propose de se joindre à ce comité. Un membre du CÉ propose de trouver d'autres parents intéressés à participer à ce comité par l'entremise de l'Info-Parents.

**I) Autorisation de photo**

Mme Levasseur mentionne que l'autorisation d'utilisation des photos des élèves sera envoyée aux parents dans les prochains jours.

## J) Projet éducatif

Mme Levasseur informe le conseil de l'avancée du projet éducatif.

### 13. Service de garde

Il y plus de 300 enfants inscrits au SDG de notre école. Cela fait en sorte que beaucoup de locaux sont utilisés pour accueillir tous ces élèves. Plusieurs classes sont utilisées le midi et en fin de journée. Le gymnase est réquisitionné pour faire bouger les élèves du SDG. Cela a un impact sur la disponibilité du gymnase pour réaliser des activités parascolaires. Mme Dion mentionne les différentes activités actuellement en développement et en réflexion.

### 14. Membres de la communauté

M. Pleau souligne que les Chevaliers de Colomb sont présents dans les écoles de St-Émile et que ces derniers désirent s'impliquer activement pour soutenir les enfants et les familles de la communauté. M. Pleau nous explique que l'organisme qu'il représente peut s'impliquer auprès de certaines familles ou bien pour la réalisation d'un projet spécial de l'école.

M. Boudreault souligne que le Club Optimiste est présent également dans les écoles de St-Émile. Ils organisent différentes activités pour subventionner les nombreuses activités réalisées pour valoriser les enfants.

### 15. Autre(s) sujet(s)

Aucun autre sujet n'est traité.


## LEVÉE DE LA SÉANCE

CE : 2023-2024-01-08

À 21h 25, **IL EST PROPOSÉ** par Mme Arpin-Bertrand que la séance soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

  
Julie Anne Saucier  
Présidente

  
Chantal Levasseur  
Directrice